L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

DIMANCHE, 19 DU MOIS DE CHARTOUL.

NOUVELLE-ORLEANS.

CAMBRE CRATUS 29 MAI.

Compagnies d'assurances.

Assurance contre l'Incendie.

COMPAGNIE

NORTH BRITISH

AND

MERCANTILE,

D'ASSURANCE,

De Londres et d'Edimbourg,

INCORPOREE EN 1809.

Capital et accumulations.....$14,000,000

— EN OR —

Agence à la Nlle-Orléans, 106 rue Gravier.

DOUGLAS WEST, Agent.

CETTE ancienne Compagnie d'Assurance, bien connue en Europe et en Amérique par ses fortune et sa prompte payement ta ca que de partes, dont des polices à des conditions très avantageuses, pour les risques d'incendie, soit ouverts ordinairement par le Bureau des Assurances de la Nlle-Orléans. Les pertes de cette agence sont payées ici sans retard.

M. P. E. FELL ayant donné en démission d'agent le major DOUGLAS WEST a été nommé agent de la Compagnie à la Nlle-Orléans. Il sollicite l'appui de négociants et des assureurs de cette ville.

— Références —

MM. SAM SMITH & CO.,
O. E. GRAHAM & CO.,
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
PECK, WILLIAMSON & BOWLING,
E. J. HART & CO. 20aud—1m

VINGTIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE

la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent,

NOUVELLE-ORLEANS, 19 MAI 1869.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1869.

Primes d'incendie dans l'année	$ 291,986 01
Primes de mer " "	98,277 94
Primes de rivières " "	377,194 51
	$766,497 36
Total net des primes	$638,818 36
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 65,327 41
Pertes de mer, payées et évaluées	30,576 63
Pertes sur les rivières payées et évaluées	179,061 19
Taxes payées	35,634 71
Réassurance, escompte au lieu de scrip, intérêt du scrip de 1869, réduction d'actions de banques et autres actions, primes remboursées, dépenses générales, au compte en moins, etc., etc	180,954 81
Perte en fonds des dépenses annuelles	20,838 81
	502,818 56
Bénéfice net	$130,000 00

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir	$ 33,302 60
Prêts sur obligations et hypothèques	90,645 00—130,148 56
En caisse	$ 225,504 19
Prêts sur actions, payables sur demande et équivalant au comptant	151,799 00 555,373 19
Propriétés foncières	70,000 00
Scrip d'autres compagnies	42,010 00
Obligations de la ville consolidée à 6	$ 30,000 00
Obligations de la ville	38,500 00
Actions de banques et autres actions, cost, $3-7,000 00	152,427 17—220,917 17
Du pour primes et au vois de recouvrement	35,998 00
	$1,000,447 36

La Compagnie a également des billets, notes et obligations échéances s'élevant à $371,581 00

Montant de scrip forfaits $ 8,825 53

En moins intérêts sur scrips 63,538 94

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mai 1869.

A. SHELLY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer 6 pour cent d'intérêt, composant, sur toutes les certitudes de scrip non encore payé et de payer 50 pour cent, comptant, sur l'émission de 1859, aux porteurs légaux des dites certitudes, à partir du deuxième lundi de juin prochain

Ils ont également déclaré un dividende-scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes pouvant participer, pour l'année expirée le 30 avril 1869 — divisibles pour lequel il sera émis des certificats à partir du premier lundi d'août prochain, sous la base de pouvoir mesure.

THOS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thomas A. Adams.	Samuel H. Kennedy,
C. T. Bouldecin.	Samuel S. Newman,
F. H. Fogy.	Wm Edwards,
A. G. Uber.	A. Thomson,
F. Stamps.	John Phelps,
A. Simon Bader.	E. H. Sumners.

Bureau 27

DOUZIEME TABLEAU ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance du "HOPE" de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No. 21, rue du Camp.

CONFORMEMENT à ma charte, la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires.

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1869	$203,913 94
Savoir : sur les risques d'incendie	$ (21,081) 21
" " de mer	55,342 21
" " de rivières	77,648 52
	209,903 94
Montant en crédit du compte de profits et pertes	11,000 —
Pertes payées dans la même période, savoir :	213,498 94
Sur les risques d'incendie	14,904 65
" " maritimes	9,707 27
" " rivière	4,634 40 — 29,246 10
Moins, 15 0/0 remis aux assurés	38,172 33
Réassurances	16,267 60
Primes rendues	3,398 99
Taxes	8,490 75
Escompt, commissions, dépenses, intérêts en moins	6,622 26 — 34,241 26 — 99,527 43
Profits	$125,968 45
Moins comptes et billets pour primes, réduction sur les actions, et autres réductions (estimé) dépenses en perdes, gains à profits et pertes	39,976 79
	$185,209 92
Montant réservé pour les risques non terminés au 30 avril 1869	$ 37,209 60
Montant porté au fonds de réserve	25,000 — 55,209 60
Dividende de 1867 — reste, $637 non payé, déclaré en juin	50,000 —
L'actif de la Compagnie est comme suit : Prêts garantis par premières hypothèques sur des propriétés foncières dans notre ville	$138,148 46
Prêts garantis par nantissement à courte échéance	11,402 21
Effets pour primes à courte échéance	13,454 77
Argent en banque et entre mains du trésorier	2,000 —
Primes en voie de payement	20,000 —
Bons fonciers	21,747 93
En caisse	120,794 16
Total de l'actif	$350,547 53

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD,
Président.

LOUIS HARSEY,
Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 5 mai 1869.

FELIX GRIMA,
Notaire Public.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, la résolution suivante a été unanimement adoptée.

RÉSOLU qu'un dividende COMPTANT DE VINGT POUR CENT, libre de taxes, sur le capital de la Compagnie, provenant des profits de l'année échue le 30 avril 1869, soit déclaré, et payé à partir de 10 de ce mois, aux actionnaires ou à leurs représentants.

DIRECTEURS :

JOHN J. ADAMS,	J. C. DENIS,
AUG. COUTURIE,	T. H. BLAKE,
FELIX A. BUCEDE,	H. TETE,
Wm. ALEX. GORDON,	P. MALGONER,
H. PEYCHAUD.	

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Rome, de la Nlle-Orléans.

Bureau, 24 Place St. Charles, coin Gravier.

Actif, le 31 décembre 1868—$1,146,114 39.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUSTES, Secrétaire.

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivières, et de mer, aux taux modérés de prime.

—Directeurs—

R. H. GOWTHERS,	GUSTAVE FOURNIER,
JACKIE WOODS,	A. H. HAY,
RICHARD BARE,	J. W. ALLEN,
C. H. MORGAN,	JNO. T. SOOG,
H. A. CHAPPELL,	W. H. PERKINS.

p jur avril des 10

Annonces Parisiennes

PUBLIÉES PAR

M. H. GAILLARDET,

No 8 Passage Saulnier, Paris.

Médaille d'OR.—Prix de 16,000 fr.

QUINA LAROCHE

MEILLEUR FORTIFIANT AUX VINS ET SIROPS.

CE ELIXIR TONIQUE et RÉNOVATEUR contient sous un petit volume la réunion complète des principes des seules quinquinas. Aussi agréable qu'efficace, il convient aux jeunes délicates ou affaiblies, et modifie très-vite l'anémie, le chlorose, les gastralgies, dyspepsies, constipations, manques d'appétit, et toutes les affections fébriles.

dito Ferrugineux

Reconstituant précieux contre la lymphatisme, etc.

A Paris, 15, rue Drouot. A la Nouvelle-Orléans, M. SCHWAB, pharmacien; MM. MAUNSELL et BOGEL; M. DUCONGÉ, droguiste, et DANS TOUTES LES PHARMACIES.

TACHES DE MOUSSURE

HALE, COUPEROSE, BOUTONS SUR FACE AU VISAGE, en quelques un peu de jours et sans brûler la peau par

L'EXTRAIT DE FLEURS DE LYS DE HAYLE.

Ce précieux cosmétique, recommandé par toutes les sommités médicales, fait disparaître les rides, donne aux teints les plus indécents la fraîcheur, l'éclat de la prime très-jeunesse, et dépend de l'emploi du fard et souvent dangereux.—Phoen à Paris 6 fr.

PHARMACIE HAUBUÉ
64, Rue Basse-du-Rempart, Paris.

NOTA.—Lire le rapport adressé à l'Académie de Médecine et à l'Académie Impériale de Médecine on trouvé alors plus d'un médecin de notre arrondissement avec les noms et adresse.—Chez M. DUCOGÉ.

Compagnies d'assurances.

Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

DEUXIEME ETAT ANNUEL

de la Compagnie d'Assurance de l'Union, de la Nouvelle-Orléans.

Publié ainsi que l'exigent la Loi et sa Charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1869

Primes sur risques d'incendies	$106,212 22
Primes sur risques de rivières	33,34 68
Primes sur risques de mer	36,402 27
Risques non expirés le 30 avril 1868	37,407 36
	215,568 53
	3,625 11
	212,303 41

En moins, primes remboursées

Montant des primes	
Pertes payées dans l'année :	
Pertes par incendies	$34,818 34
Pertes sur rivières	10,041 53
Pertes sur mer	3,349 30
Total des pertes	71,012 26
Réassurances	11,916 74
Dépenses, intérêt du scrip; escompte en moins, commissions et compte d'intérêt	11,916 74
Taxes et Revenu d'intérêt	8,671 86
Réduction (Escut) de polices payées pour comptant	26,993 98
Réserve pour risques non expirés	37,381 84
Réserve pour perte non encore réglées et Revenu intérieur	5,000 00— 107,958 81
Bénéfice net	44,341 60

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts garantis	31,849 56
Prêts par hypothèques	25,810 00
Effets à recevoir pour primes	14,369 72
Actions, obligations et autres garanties	130,588 00
Propriétés foncières	14,974 79
Primes en voie de recouvrement	25,383 15
En caisse	42,344 98
Scrips d'autres Compagnies	7,165 00
	$315,081 90

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLÉANS,
Ville de la Nouvelle Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19ème jour de mai 1869.

E. G. GOTTSCHALK,
Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende, au comptant, de dix piastres par action. Il est en outre résolu de payer cinquante p. ct. sur le capital et dix pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé, à partir du 1er juin 1869.

Directeurs :

A. Chiapella,	J. A. Seignoret,
A. F. Rader,	A. Coutie,
L. F. Gouzee,	F. Labrée,
L. Moulin,	A. Pepin,
W. S. Schuldt,	J. Goutelain,
E. N. Adams,	B. Rouy,
E. Kohn,	A. Grand,
J. J. Fernandez	15 mai—1m

COMPAGNIE

Mound City d'Assurance Mutuelle de la VIE,

A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garant de $300,000.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St Louis.

JAS. S. EADS	Président
A. H. BUCKNER	Vice Président
WM. MANLEY	Secrétaire
O. G. McLATTON	Agent Général
W. HATCH	Officier Médical
W. W. GRISWOLD	Médecin
JOHN F. THOMPSON	Comptable

Directeurs.

JAS. S. EADS	W. H. JENNINGS
A. H. BRYTON	JAS. S. EADS
S. A. HATCH	JAS GIVENS
CHAS. McLAREN,	A. H. BUCKNER.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, Président
Juge E. T. MERRICK, Vice Président
S. S. SIMMES, Secrétaire

Examinateurs Médicaux.

G. AUSTIN, M. D. — J. N. FOLWELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Rose, Foster & Merrick
F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Mason
OCTAVE VOORHIES de la maison C. W. Boudreau & Co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam
R. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel.
Geo. R. S. SIMMES

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons ici que deux.

1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à concentrer nos populations de manière de fer à utiliser nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient y faire assurer.

2.—Des fonds étant placés où on paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleures dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux le suivis pour les leurs devraient donc s'y faire assurer.

3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes bien placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins, à l'exploitation des polices émises par la Compagnie, qui a mis de particulier qu'en dehors de la limites de l'Etat aucune autre institution de ce genre n'a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.

Ell. étant toute composée de polices d'assurances et rien et ne peuvent être tarifées.

Elle n'assure rien, ni prêt de poulets, et bade de témoins

Les assurances sont reçues au Bureau de la Louisiane, au premier No 3, au coin des rues Camp et Commerce en face du City Hotel, Nlle-Orléans.

H. R. SIMMES,
7 mars—3m118 Agent en Louisiane—Nlle-Orléans

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

TROISIEME ETAT ANNUEL

Conformément à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant

Total des Primes de l'année expirée le 31 mars 1869	285,388 34
Primes d'incendie	222,088 32
Do de mer	36,811 76
Do de rivières	11,936 22
	285,388 3
Moins—Primes remboursées	7,355 12
Do Montant en réserve pour risques non expirés	38,376 04
	45,691 16
Montant net des primes	219,308 40
Pertes payées	32,765
Pertes sur mer	20,040 34
Do sur les rivières	3,091 42
	55,842 38
Réassurances	12,751 51
Dépenses, intérêt	34,746 11
Taxes et souscriptions	15,284 16
15 0/0 d'escompte	26,081 97
Réservés pour pertes non réglées	9,000 00
	193,816 61
Bénéfice net	25,491 47

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pour notes	180,000 00
Effets à recevoir	3,059 77
Dû par comptes individuels	21,327 64
Prêts sur hypothèques	68,150 54
Prêts sur garantie, sur demande	25,310 00
Garanties des Etats-Unis	2,250 00
Actions de banque et obligations de ville et d'Etat	40,280 20
En caisse	65,646 23
	307,814 24

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

D. MICHEL, Président.
E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 avril 1869.

(Signé) E. G. GOTTSCHALK, N. P.

Le 2 du courant, a été résolu des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de (10) dix piastres par action est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
F. DELSORDIO, Vice do.

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs

Fred. Del Sordio,	H. Lobrecht,
D. Michel,	J. F. Krantz,
A. Eimer Rader,	Louis Schwarz,
Thomas Baker,	Geo. Mez,
August Kornig,	A. Friedlander,
H. Eamon,	W. Goldenhorn,
A. Morlin,	Chas. Pathof
J. A. Hoffer,	F. M. Leipter,
H. F. Klumpp,	F. W. Steinman,
J. J. Wer hertig,	Ph. D. Mayer,
Chas. Sendix,	Chas. Lodig,
C. H. Kortenfisch,	H. A. Bergeron.

Bureau—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE

Directeurs

J. M. Lorrain	T. E. Bell,
Jean Gaudin,	S. Fielden,
E. Lobrechtsh	Wm McCulloch,
A. F. Kerth,	Wm Conery,
E. F. Schmidt,	E. E. Plauché,
A. Dupuy,	Anthony Bertrand,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McGrant,	John S. Kenny,
J. Cambell,	Geo. Ehrenfield,
Edward Kohn,	W. C. Black.

Officiers.

JOHN DAVIDSON	Président
W. S. PIKE	Vice-Président
G. W. TOURNE	Vice-Président
L. A. FOURNIER	Secrétaire

W. G. NICHOLS, Médecin examinateur

Bureau : No 120 rue Gravier, coin de Carondelet (Ancien Bureau) 20aud—1m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

M. Henri Gaillardet, 8, Passage Saulnier, à Paris, est seul éditeur de nos annonces. M. H. Gaillardet, par conséquent, seul doivent s'adresser MM. les annonceurs et les agences de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Médecine à Paris.

Aucun annonces reçues directement ou indirectement dans des journaux ne seront insérées pour ceux incomplètes par suite ou abonné de M. H. GAILLARDET.

QUINA LAROCHE

PILULES DELHAUT

Les substances vegétales que ce puissant tonique renferme sont associées et combinées d'après la nouvelle méthode-dépurative de M. DELHAUT, pour avoir PRISES DU DÉTERGENT MÊME TEMPS QUE LES BRILLANTES ALIMENTS ET LES BOISSONS DE LA PAUVRE ET ainsi conviennent le mieux pour n'être pas gênés dans ses occupations, tout en évitant les dangers attachés aux purgatifs ordinaires.

Ces pilules pourtant, convertisent en France depuis 18 ans, ont rendu les plus grands services à plusieurs générations, et de la France, et de la Grande Bretagne. Elles ne produisent aucun malaise, ne dérangent ni les occupations ni les plaisirs, et peuvent, en outre, se prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Elles ne purgent qu'après avoir exercé une action bienfaisante sur l'estomac, le foie, les intestins, et les vaisseaux sanguins, et ne produisent pas de coliques, ni de douleurs.—Elles sont souveraines pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux purgatifs ordinaires, parce que, n'agissant qu'après avoir exercé une action bienfaisante, elles ne peuvent, en aucun cas, causer de malaises, et, de plus, elles ne peuvent, en aucun cas, causer de malaises, et, de plus, elles ne peuvent, en aucun cas, causer de malaises, et, de plus